NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5200653 - Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR5200653

1.3 Appellation du site
Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts

1.4 Date de compilation
31/12/1995

1.5 Date d'actualisation
05/12/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028937102&fastPos=10&fastReqId=2004270537&categorieLien=id&oldAction=rechTexte

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -2,0725°

Latitude : 46,87361°

2.2 Superficie totale

52337 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

30%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
44	Loire-Atlantique	18 %
85	Vendée	52 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
85011	BARBATRE
85012	BARRE-DE-MONTS
85018	BEAUVOIR-SUR-MER
44012	BERNERIE-EN-RETZ
85024	BOIS-DE-CENE
85029	BOUIN
85047	CHALLANS
85062	CHATEAUNEUF
85071	COMMEQUIERS
85083	EPINE
85088	FENOUILLER

85106	GUERINIERE
44087	MACHECOUL-SAINT-MEME
44106	MOUTIERS-EN-RETZ
85163	NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
85164	NOTRE-DAME-DE-MONTS
85189	NOTRE-DAME-DE-RIEZ
85172	PERRIER
44131	PORNIC
85221	SAINT-GERVAIS
85222	SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE
85226	SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ
85234	SAINT-JEAN-DE-MONTS
85273	SAINT-URBAIN
85280	SALLERTAINE
85284	SOULLANS
44021	VILLENEUVE-EN-RETZ

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A|B|C|D	A|B|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		2621 *(5 %)*		G	A	B	B	B
1130 *Estuaires*		524,2 *(1 %)*		G	B	C	C	B
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		5242 *(10 %)*		G	A	C	B	B
1150 *Lagunes côtières*	X	5242 *(10 %)*		G	B	C	B	B
1170 *Récifs*		524,2 *(1 %)*		G	B	C	B	B
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		1048,4 *(2 %)*		G	C	C	B	B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		2621 *(5 %)*		M	A	C	B	B
1320 *Prés à Spartina (Spartinion maritimae)*		5242 *(10 %)*		G	A	C	B	B
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		10484 *(20 %)*		G	A	C	B	B
1410 *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)*		2621 *(5 %)*		G	B	B	B	B
1420 *Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)*		1048,4 *(2 %)*		M	C	C	C	B
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		13,3 *(0,03 %)*		G	D			
2120		1048,4		G	A	C	B	B

Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)		*(2 %)*						
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	524,2 *(1 %)*		G	A	C	B	B
2180 *Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale*		823 *(0,02 %)*		G	D			
2190 *Dépressions humides intradunaires*		524,2 *(1 %)*		G	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	M	C	B	C	B
F	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	P	M	D			
P	1676	*Omphalodes littoralis*	p			i	P	M	B	B	A	B
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	M	C	C	C	C
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	P	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	200	250	p	P			X		X	
M		*Eptesicus serotinus serotinus*					X					X
M		*Myotis mystacinus*					X		X		X	
M		*Myotis nattereri nattereri*					X					X
M		*Nyctalus leisleri*					X		X		X	
M		*Nyctalus noctula noctula*					X					X
M		*Pipistrellus pipistrellus pipistrellus*					X					X
M		*Pipistrellus nathusii*					X		X		X	
M		*Plecotus austriacus austriacus*					X					X
M		*Myotis daubentonii*					X		X		X	
P		*Dianthus gallicus*			i	P						X
P		*Pancratium maritimum*			i	P						X
P		*Zostera noltii*			i	P						X
R		*Lacerta lepida*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	5 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	10 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	20 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	5 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	30 %
N17 : Forêts de résineux	10 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	17 %

Autres caractéristiques du site

Grand ensemble regroupant une vaste zone humide arrière-littorale provenant du comblement du golfe de Machecoul et de Challans après la transgression flandrienne ; baie marine renfermant des vasières à forte productivité, île et cordons dunaires. Une partie du littoral endigué au cours des derniers siècles a donné naissance à des systèmes de polders et de marais salants. Grand intérêt paysager de l'ensemble du site.
En se basant sur les laisses des plus hautes mers indiquées sur les cartes IGN, le taux de surface marine du site est de 30%.

Vulnérabilité
: Menaces sur la conservation du fait de la déprise agricole (difficultés économiques des systèmes d'élevage bovin extensifs) : des opérations locales agri-environnement sont en cours pour ralentir ce phénomène, limité cependant par la médiocre qualité des sols qui n'offrent que peu de possibilités d'intensification (à l'exception des élevages hors-sol). La forte pression touristique sur le littoral induit divers aménagements (routes, campings...) et une pression urbaine importante, particulièrement sur l'île de Noirmoutier et la frange littorale.

4.2 Qualité et importance

L'ensemble de la zone présente un état de conservation très intéressant.
L'intérêt mycologique est également à signaler.
Présence de l'habitat OSPAR 'Bancs de Zostera' et ponctuellement de l'habitat OSPAR 'Récifs de Sabellaria spinosa'.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I

L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	B	Sylviculture et opérations forestières		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A11	Autres activités agricoles		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	D03.01	Zones portuaires		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	J02.05.01	Modification des mouvements de l'eau (marées et courants marins)		I
M	K01.02	Envasement		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

"Inventaire des biocénoses intertidales entre Pornic(44) et Noirmoutier (85) dans le cadre du programme Natura 2000, A. Prinet - LPO, 1999

Conditions de préservation des formations récifales à Sabellaria alveolata (L.) en baie de Bourgneuf, Université de Nantes, ISOMer, Dubois, Barillé L. Barillé A.-L, Gruet Y

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	0 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
36	Réserve naturelle nationale	0 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	7 %
21	Forêt domaniale	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	Marais du Grand Müllembourg et fort Larron		0%
31	Plage de Luzeronde, marais salants de Noirmoutier		1%
36	Marais de Müllembourg		0%
54	Réserve de chasse de la baie de Bourgneuf		7%
21	Forêt de Monts	+	4%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐ Oui

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

- Schéma de Mise en Valeur de la Mer à l'étude
- Gestion et entretien des réseaux hydrauliques par les syndicats de marais
- Quelques acquisitions et gestion d'espaces de marais par la L.P.O.